

AFNOR

Association Française
de Normalisation

www.afnor.fr

NF X50-770

october 2003

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients AFNOR SAGAWEB. Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of AFNOR SAGAWEB. (Standards on line) customers. All network exploitation, reproduction and re-dissemination, even partial, whatever the form (hardcopy or other media), is strictly prohibited.

SAGAWEB

Pour : CSIC LIBRARY OF STANDARDS

le 10/8/2004 - 2:44

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent document, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 1^{er} juillet 1992 – art. L. 122-4 et L. 122-5, et Code Pénal art. 425).

Diffusé par

AFNOR

norme française

NF X 50-770

Octobre 2003

Indice de classement : **X 50-770**

ICS : 03.080.20

**Accompagnement à la création ou à la reprise
d'entreprise**

Activités des pépinières d'entreprises

Description des services fournis par la pépinière d'entreprises

- E : Start-up aid or company take-over aid — Activities of business incubators —
Description of the services provided by the business incubator
D : Unterstützung der Unternehmensgründung bzw. Übernahme —
Gründerzentrumtätigkeiten — Beschreibung der vom Gründerzentrum erbrachten
Leistungen

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 5 septembre 2003 pour prendre effet le 5 octobre 2003.

Remplace la norme homologuée NF X 50-770, de septembre 1997.

Sert de base pour l'attribution de la marque NF-SERVICE ACTIVITÉS DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES.

Correspondance

À la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document définit les activités des pépinières d'entreprises en tant qu'outil de démarrage, de développement et de pérennité des jeunes entreprises. Il décrit les services fournis par les pépinières d'entreprises aux porteurs de projet et aux créateurs d'entreprises, notamment en termes d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement, de ressources mises à disposition, de préparation à la sortie de la pépinière et de mesure de la satisfaction des porteurs de projet et des créateurs d'entreprises.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : entreprise, création, service, information, définition, description, conception, organisation, logistique, qualité, certification, conditions requises pour exploitation.

Modifications

La norme NF X 50-770 de 1997 a été modifiée afin d'apporter une clarification des exigences à respecter par les pépinières d'entreprises. Cette nouvelle version tient compte de l'expérience acquise par les pépinières d'entreprises, des éléments de la charte qualité des réseaux d'accompagnement pour la création d'entreprise et des travaux du Conseil National de la Création d'Entreprise. Elle fait apparaître d'autre part une nouvelle exigence concernant la mesure de la satisfaction des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, avenue Francis de Pressensé — 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.fr



Activités des pépinières d'entreprises

AFNOR X51A

Membres de la commission de normalisation

Président : M DHUMERELLE

Secrétariat : MLLE FASQUEL — AFNOR

M	BAZILLOU	SICOVAL — PEPINIERE PROLOGUE
M	BERGS	DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES LOCALES
M	BESOMBES	APCM
M	BLACHE	DELEGATION GENERALE EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE
MME	BOIVERT	ASSOCIATION BORDEAUX PRODUCTIC
MME	BONNAFOUX	ASSEMBLEE DES REGIONS DE FRANCE
M	BORTOLETTO	IDHS
MME	CARTAU-OURY	MCO GESTION
MME	CAUZANET	CCI DE RENNES
M	CHOLOUX	PRO-PEPINIERE RESEAU OUEST
M	CLEMENT	APCE
M	DHUMERELLE	DIRECTION DE L'ACTION REGIONALE ET DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
M	DOUCE	INTERFACES
MME	DUPRAT	ASSOCIATION TECHNOPOLE BREST-IROISE
MME	DURUPT	PRO-PEPINIERE RESEAU OUEST
MME	FERNANDEZ	AFNOR
M	FIQUET	PEPINIERE D'ENTREPRISE H FARMAN
M	GAUTIER	AFNOR
M	JESTIN	ASSOCIATION TECHNOPOLE BREST-IROISE
MME	LE NIGER	DGCCRF
M	MARY	DECAS
MLLE	MICHEAU	AFNOR CERTIFICATION
M	MOREL	PROMOPOLE
M	PERNOT	PEPINIERE D'ENTREPRISES PARIS SOLEILLET
M	PIVETEAU	DATAR
MME	POT	ENTREPRENDRE EN FRANCE
M	PRUDHOMME	PEPINIERE DE LA VILLE DE MONTREUIL
M	RECOUR	AGROPOLE ENTREPRISES
MME	STINZY	PEPINIERE D'ENTREPRISES DE FRESNES